



Djibouti

11 février 2011

Djibouti : répression tous azimuts avant la présidentielle

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), ses organisations membres à Djibouti, la Ligue djiboutienne des droits humains (LDDH) et en France, la Ligue française des droits de l'Homme et du Citoyen (LDH), l'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), Survie et l'Association culture et progrès (ACP) appellent à la libération de toutes les personnes arbitrairement emprisonnées à Djibouti ces derniers jours : défenseurs des droits de l'Homme, membres de l'opposition, étudiants et lycéens..

Depuis plusieurs semaines et en particulier depuis le 5 février 2011, des manifestations pacifiques estudiantines et lycéennes agitent la République de Djibouti. La répression brutale, y compris par des tirs à balles réelles, de ces manifestations par les forces de sécurité, en particulier les 5 et 6 février, aurait fait au moins 4 morts dont une femme enceinte, et des dizaines de blessés. Des centaines d'étudiants et de lycéens auraient été arrêtés et seraient toujours détenus dans le centre de rétention de Nagad, les commissariats et les brigades de gendarmerie de Djibouti-ville et de Balbala.

Profitant de cette vague de répression, les autorités ont procédé à des arrestations d'opposants politiques et de défenseurs des droits de l'Homme qui ont été jugés en comparution immédiate et écroués à la prison de Gabode. Ainsi, 7 membres de l'Union pour l'alternance démocratique (UAD) et 2 militants des droits de l'Homme, MM. Farah Abadid Heldid et Jean-Paul Noël Abdi, respectivement membre et président de la LDDH, ont été arrêtés le 5 et le 9 février 2011. Les deux défenseurs des droits de l'Homme ont été inculpés abusivement de « participation à un mouvement insurrectionnel » en référence à leurs déclarations publiques en soutien aux manifestations étudiantes. [1] « *Les autorités djiboutiennes doivent stopper immédiatement la répression et libérer les défenseurs des droits de l'Homme, les opposants et tous les jeunes emprisonnés* » a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH.

Nos organisations craignent une augmentation de la répression alors que les mouvements d'oppositions appellent à une manifestation « générale continue » contre le pouvoir à partir du 18 février 2011. Cette agitation politique et sociale intervient dans un contexte pré-électoral tendu en raison des manipulations constitutionnelles d'avril 2010 du régime pour permettre au président Ismaël Omar Guelleh de briguer un troisième mandat lors de l'élection présidentielle, le 8 avril prochain. « *Le vent de liberté qui souffle en Tunisie et en Égypte porte le message fort que les pouvoirs autoritaires n'ont pas d'avenir. Djibouti doit organiser des élections libres, transparentes, crédibles et pluralistes* » a déclaré Me Sidiki Kaba, président d'Honneur de la FIDH.

Nos organisations condamnent vivement la répression des manifestations pacifiques, les arrestations et détentions arbitraires des défenseurs des droits de l'Homme, des opposants politiques et des jeunes. La FIDH, la LDDH, la LDH, l'ARDHD, Survie et l'ACP exhortent les autorités djiboutiennes à :

- procéder à leur libération immédiate et inconditionnelle et l'abandon des poursuites à leur rencontre ;
- mettre en place une enquête indépendante afin d'établir les faits et les responsabilités des violations des droits de l'Homme qui sont perpétrées depuis plus d'une semaine ;
- garantir l'intégrité physique et morale des personnes arrêtées et notamment des défenseurs des droits de l'Homme, des opposants politiques et des jeunes ; ainsi qu'à respecter les engagements internationaux de Djibouti en matière des droits de l'Homme et en particulier, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme ;

Nos organisations appellent l'Union africaine, l'Union européenne et plus largement la communauté internationale à :

- appeler les autorités djiboutiennes à mettre fin à la répression, procéder à la libération immédiate des personnes arrêtées et à abandonner les poursuites à leur rencontre ;
- oeuvrer pour la mise en place d'une commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'Homme à Djibouti.

[1] Voir les deux appels urgents de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH/OMCT) du 9 et 10 février 2011 : [Arrestation arbitraire et détention de M. Jean-Paul Noël Abdi - DJI 001 / 0211 / OBS 016](#) et [Poursuite de la détention de M. Jean-Paul Noël Abdi - DJI 001 / 0211 / OBS 016.1](#)

<http://www.fidh.org/Djibouti-repression-tous-azimuts-avant-la>